



RASSEMBLEMENT REGIONAL
JEUDI 20 NOVEMBRE à 12h30

PLACE EDOUARD HERRIOT
(METRO ASSEMBLEE NATIONALE)

Attention danger imminent ! L'offensive gouvernementale contre les prudhommes atteint un second palier. Après avoir remis en cause le dernier vote démocratique de tous les salariés pour le remplacer par un scrutin issu de la représentativité en supprimant tout simplement les élections prudhommales, le gouvernement veut imposer un changement de statut des conseillers prudhommes en les réduisant au rang de simple assesseur de juges professionnels et en leur ôtant leur fonction de juge.

Ceci est inqualifiable à plusieurs titres. C'est un des éléments essentiel de nos conquies sociaux et de la démocratie sociale qui est ainsi dans le viseur gouvernemental. Sans une instance prudhommale digne de ce nom comment espérer une réelle défense sur la base du respect du Code du Travail dont les garanties pour les travailleurs ont déjà été tant rognées et diminuées par l'ANI scélérat de 2013 ? De plus il est bon de se demander à qui profite le crime ? En effet depuis des années le patronat (MEDEF et CGPME main dans la main) ont fait des prudhommes une de leur cibles à abattre en évoquant, toute honte bue, que cette juridiction empêche l'embauche. Il vaut mieux entendre cela que d'être sourd quand on sait qu'en réalité le patronat veut simplement avoir les mains totalement libres en empêchant tout recours des salariés qui doivent rester totalement vulnérables face aux pires pratiques des employeurs. C'est donc une preuve de plus de la politique assumée du gouvernement de renier ses engagements de campagne de 2012 en concrétisant toutes les espérances du patronat et ceci malgré l'ingratitude complète de celui-ci qui a appelé à une semaine de mobilisation dans la première semaine de décembre 2014 contre le gouvernement, bien mal payé de tous ses efforts de trahison du monde du travail.

L'Union départementale CGT du Val-de-Marne se veut ambitieuse dans la réussite de la mobilisation contre ce projet de loi inique. Elle se place dans l'optique de la réussite la plus large possible de l'initiative de rassemblement organisée par l'URIF lors du débat pour adoption définitive de la loi le 20/11 à l'assemblée nationale pour appeler au rejet de la loi. Cette initiative ne vise pas seulement les conseillers prudhommes mais l'ensemble des salariés qui, à terme, se retrouveraient désarmés et sans aucun recours ou protection en cas de licenciement par leur employeur. Les UL et US du département, mais aussi les syndicats, se doivent de travailler au maximum la mobilisation des syndiqués lors de cette initiative régionale de la CGT. Il en va de notre responsabilité à tous.